



## Succession après 26 ans ...

Par **kellya**, le **30/12/2010** à **18:33**

Bonjour,

Lorsque j'avais 10 mes parents sont décédés nous cédant à ma sœur (qui avait 21 ans à l'époque) et a moi une maison.

Étant mineur nous n'avons pas pu régler cette succession mais cela n'a pas été fait non plus a ma majorité.

Cela fait maintenant plus de 26 ans que la succession n'est pas faite. Les impôts de la maison dont nous avons hérité sont encore au nom de mes parents.

Que faire pour régler cette situation et surtout qu'est ce que je risque après 26 ans?

Merci d'avance.